

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 22 mars 2019</b>	<b>N° 2019-153</b>

Convocation du 15 mars 2019

Aujourd'hui vendredi 22 mars 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOU, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU  
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Cécile BARRIERE  
M. Marik FETOUH à Mme Laetitia JARTY-ROY  
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF  
Mme Emilie MACERON-CAZENAIVE à M. Eric MARTIN  
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Kévin SUBRENAT à M. Alain TURBY à partir de 12h10  
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h25  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Dominique HICKEL à partir de 10h35  
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Marc LAFOSSE à partir de 10h25 et jusqu'à 12h30  
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART à partir de 12h15  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h25  
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h25  
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE jusqu'à 10h30  
M. Alain SYLVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h40

**EXCUSE(S) :**

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 22 mars 2019</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale des Territoires  <b>Direction administrative et financière - Pôle ter Rive droite</b>	<b>N° 2019-153</b>

---

**Ambarès - Itinéraires empruntant le pont du Lyonnais - Déclaration d'utilité publique - Demande de prorogation- Décision - Autorisation**

---

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2013/0761 en date du 25 octobre 2013, Monsieur le Président a été autorisé à requérir auprès de Monsieur le Préfet de la Gironde l'ouverture de l'enquête préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP), en vue d'obtenir la DUP des travaux relatifs à la réalisation d'un aménagement de voirie entre la rue d'Ambarès à Bassens et la rue André Lignac à Ambarès-et-Lagrave pour permettre d'éventuelles expropriations.

La déclaration d'utilité publique visant ce projet a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 13 octobre 2014.

L'objet de l'opération ainsi que le périmètre à exproprier sont inchangés et les circonstances de fait ou de droit n'ont pas fait l'objet de modifications substantielles depuis la réalisation de l'enquête publique initiale.

La maîtrise du foncier de la phase 1 entre la rue André Lignac et la rue des Trétins (prolongement de l'avenue des Industries) a permis la réalisation des travaux de mai à août 2018 (Codev n° C030030003).

Le foncier de la phase 2 étant également réalisé, les études se poursuivent en vue de travaux fin 2020 (Codev n° C040030112).

Les acquisitions de la phase 3, entre la rue Jean Jaurès et la rue d'Ambarès (Bassens), ne pourront cependant être finalisées dans le délai de cinq ans de validité de la déclaration d'utilité publique qui arrivera à échéance le 12 octobre 2019.

Conformément aux dispositions de l'article L 121-5 du Code de l'expropriation, il est possible de solliciter pour une nouvelle période de cinq ans, la prorogation de la validité de l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique précité au profit de Bordeaux Métropole.

Cette prolongation constituant un préalable indispensable à l'achèvement des travaux, il paraît opportun d'en saisir Monsieur le Préfet.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

## **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** les articles L 121-5, L 121-1 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

**VU** la délibération 2013/0761 en date du 25 octobre 2013, autorisant Monsieur le Président à requérir la déclaration d'utilité publique (DUP), du projet aménagement de voirie entre la rue d'Ambarès à Bassens et la rue André Lignac à Ambarès-et-Lagrave,

**VU** l'arrêté préfectoral d'utilité publique en date du 13 octobre 2014,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que les acquisitions foncières restent à finaliser préalablement à la réalisation de la phase 3 du projet, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 13 octobre 2014,

**CONSIDERANT** que seule une déclaration d'utilité publique permet de poursuivre ces acquisitions par voie de l'expropriation,

**CONSIDERANT** qu'il convient donc de requérir auprès de Monsieur le Préfet la prorogation de la validité de l'arrêté de déclaration d'utilité publique du 13 octobre 2014, pour une durée de cinq ans supplémentaires, afin de permettre à Bordeaux Métropole de poursuivre ce projet,

### **DECIDE**

**Article unique :** d'autoriser Monsieur le Président à requérir de Monsieur le Préfet, la prorogation de la validité de l'arrêté de Déclaration d'utilité publique du 13 octobre 2014 relative à la réalisation d'un aménagement de voirie entre la rue d'Ambarès à Bassens et la rue André Lignac à Ambarès-et-Lagrave.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 mars 2019

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>26 MARS 2019</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,  Monsieur Patrick PUJOL
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>26 MARS 2019</b>	